



**Compte rendu de la réunion
de la direction collégiale
Du 7 Décembre 2017**

Participants

- les membres du CA : Emmanuel Reynier, Catherine Reynier, Véronique Corbières, Anne Rolland, Michèle Lallier, Dominique Clerc, Claude Butin, Damien Perrier
- Excusée : Bénédicte Barnier
- Lieu : Chez la famille Reynier de 18h à 20h

Ordre du jour

- Contrat d'Alain
- Préparatifs pour le concert de Noël
- Gestion des opérations de Noël : fromage et chocolat
- Projet jeux olympiques avec Mathieu
- Demande de subventions
- Dates, lieux et taches pour les concerts de juillet
- Prêt de praticables
- Carte de vœux

1-Contrat d'Alain

Afin d'être en règle vis à vis de la DIRRECTE (inspection du travail), au sujet du prêt de main d'oeuvre d'Alain à d'autres associations, il est nécessaire d'effectuer les démarches administratives suivantes :

1. Une convention de mise à disposition avec chaque association, qui précise la durée du prêt, l'identité et la qualification du salarié, son taux horaire brut, l'accord du salarié, le travail confié, les horaires et le lieu, les caractéristiques du poste, et le mode de détermination du salaire, charges et éventuellement remboursements de frais.
2. Un avenant au contrat de travail d'Alain, qui précise tous les prêts consentis, leur durée et le nombre d'heures, de façon à ce que ces heures ne soient pas comptées comme des heures supplémentaires. L'avenant est entre nous et Alain, et sert de preuve pour l'Urssaf.
3. Il faut effectuer la facturation aux associations pour lesquelles Alain va travailler, en fonction des conventions signées avec elles.

Après concertation et vote à l'unanimité, la direction collégiale accepte la charge de ce prêt de main d'oeuvre si celui-ci est établi dans le cadre de la DIRRECTE. Cependant, la direction collégiale dans son ensemble souhaite qu'Alain récupère les informations nécessaires pour renseigner les conventions et aille les faire signer aux associations partenaires.

2-Concerts de Noël

Planning

Répétition générale : 19h30 le 16 décembre à Autrans

Concert église de Villard de Lans : 15h pour les choristes, 17h concert le dimanche 17 décembre.

Concert église d'Autrans : 19h pour les choristes, 20h30 concert le mercredi 20 décembre.



Compte rendu de la réunion de la direction collégiale Du 7 Décembre 2017

Mise en place des praticables

Pour la générale samedi 16, il faudra prévoir le montage et démontage de praticables sur place à Autrans. Damien et Pascal feront un appel aux volontaires dimanche 10/12.

Dimanche 17, nous devons transporter les praticables à Villard. Il faut trouver une solution, nous n'avons pas de remorque, un appel sera fait aux choristes. Le montage est prévu à 14 heures.

Mercredi 20, montage comme pour la générale avant 19h.

Tenues

La commission artistique propose d'être en noir avec accessoires rouges ou dorés. Des bonnets peuvent être portés à la fin du concert.

3-Atelier vocal

Faute de volontaires, l'atelier vocal risque de ne pas avoir lieu cette année.

Anne et Véronique, présentes à la commission artistique, transmettent les dires d'Alain sur ce sujet :

- L'atelier vocal est l'occasion de chanter en effectif restreint
- Cela profite au concert en apportant 15 mn de chants en plus de la prestation du grand chœur de 45mn.

Cette année, Alain propose 3 chants de Gershwin.

La direction collégiale fera un nouvel appel aux volontaires pour tenter de compléter l'effectif actuel insuffisant.

4-Concerts de juillet

Proposition de planning de la commission artistique

- Répétition mercredi 4 juillet 2018 au soir 20h comme d'habitude
- Dimanche 8 juillet toute la journée
- Générale le mercredi 11 juillet en soirée
- Concert le jeudi 12 juillet
- Concert le mardi 17 juillet

Alain contacte le Royans « la 5eme saison » pour proposer un concert le dimanche 15 juillet. L'idée d'un concert en octobre avec des répétitions en septembre est envisagée.

5-Projet jeux olympiques avec Mathieu

Alain est partant si c'est un projet pour l'ensemble de la chorale. Il voit avec Mathieu pour les modalités de mise en œuvre.

Vote de la DC pour ce projet : oui à l'unanimité.



**Compte rendu de la réunion
de la direction collégiale
Du 7 Décembre 2017**

6-Les commémorations du 11 novembre 2018

Alain propose que l'on prenne contact avec la CCMV pour savoir ce qui est prévu et pour éventuellement s'intégrer dans le projet. Dominique appellera la CCMV.

7-Gestion des opérations de Noël : fromage et chocolats

Fromage : Manu récupère les chèques et les donne à Dominique dès que les comptes seront bouclés.

Chocolats : Mych a déjà donné à Dominique l'enveloppe des règlements du chocolat.

9-Demande de subvention

-François et Dominique ont presque fini le compte rendu de la demande de subvention du Conseil Général.

-Pour les chiffonniers, nous discutons de l'intérêt de la demander cette année ou plutôt l'année prochaine. Mych se renseigne.

-Pour les autres subventions, on attend l'année prochaine.

10-Questions diverses

Prêt de praticables

Mireille Bertrand, ancienne choriste, souhaiterait emprunter les praticables. Le CA vote favorablement pour cette demande. Damien signale qu'il faut réviser les lumières avant de prêter le matériel, et se propose de le faire. Dominique est chargée de mettre en contact Damien et Mireille Bertrand.

Carte de vœux

Numérocopie fait habituellement cadeau d'une dizaine de cartes de vœux que nous adressons aux élus. Anne demande à Michelle Goester de demander si c'est toujours possible avec le nouveau propriétaire.

Relevé de décisions

Relevé d'actions

| Quoi ? | Qui ? | Pour quand ? |
|---|-------------------------|----------------------------------|
| Passer un mail au choeur pour les tenues | Anne et Véro | Rapidement |
| Contacteur la CCMV | Dominique | Pour la prochaine Com artistique |
| Doc avec les critères pour la convention | Dominique | |
| Voir Alain avec les critères pour la convention | Manu | |
| Carte de voeux | Anne demande à Michelle | |
| Contacteur Mireille | Damien | |
| | | |
| | | |